

# Négociations avec le CT 2018 : Revendications salariales des EB

Voici les revendications salariales détaillées du groupe EB :

## 1<sup>re</sup> année (1<sup>er</sup> juillet 2018)

1. Restructuration de la grille salariale : élimination du niveau 1; directeurs et directeurs adjoints passent au niveau 2; LS-01 à LS-05: élimination et ajout d'échelons à tous les niveaux
2. Rajustement au marché entre 10 % et 20 % : éliminer l'écart salarial entre enseignants du fédéral (10 mois) et collègues provinciaux. Autres groupes : rajustement de 10 % pour des salaires comparables à ceux d'autres éducateurs du fédéral
3. Nouvelle grille salariale nationale pour enseignants et instructeurs (12 mois) – travail du sous-comité (appendice N)
4. Augmentation économique de 3,75 %

## 2<sup>e</sup> année (1<sup>er</sup> juillet 2019)

Augmentation économique de  
3,75 %

## 3<sup>e</sup> année (1<sup>er</sup> juillet 2020)

Augmentation économique de  
3,75 %

## Comparaison de nos salaires

Dans bien des cas, écart de 10 % à 20 % (selon groupe et région) entre EB et groupes faisant même travail ou travail semblable à l'extérieur des unités du Conseil du Trésor. La création d'une nouvelle grille salariale nationale pour les enseignants (12 mois) est essentielle à l'élimination d'un écart de longue date que des études sur la paye ont estimé à plus de 20 %.

## Détermination des rajustements au marché

Les rajustements au marché sont fondés sur les points suivants :

- a. Écart salarial des enseignants (10 mois) calculé en fonction des salaires des enseignants des conseils scolaires provinciaux.
- b. Salaires des LS comparés à ceux des bibliothécaires du pays travaillant dans établissements de recherche (universités) et autres employeurs fédéraux (Bibliothèque du Parlement).

Tenez-vous au courant en consultant  
[syndicatifpc.ca/eb](http://syndicatifpc.ca/eb)